



**MINISTÈRE  
DE LA CULTURE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

# COLLECTION 21

## Coopération autour des collections publiques d'art contemporain

**« MIEUX CONSERVER »  
JOURNÉE PROFESSIONNELLE**

Vendredi 16 mai 2025  
Ministère de la Culture – Salle Molière

# Présentation

## Collection 21

### Coopération autour des collections publiques d'art contemporain

Les collections publiques d'art contemporain en France sont placées sous la responsabilité de multiples opérateurs (Cnap, Centre Pompidou MNAM-CCI, FRAC, musées d'art contemporain, collections de centres d'art, collections de collectivités, etc.). Chacune de ces collections s'est construite en fonction de missions spécifiques, répondant à des projets artistiques, scientifiques et culturels variés, selon des modalités d'acquisition propres à chaque institution et sur la base de statuts différents.

Sans renoncer à la singularité de ces opérateurs et afin de clarifier les politiques publiques en matière de collections d'art contemporain, le ministère de la Culture lançait en 2013 un groupe de réflexion composé d'experts, intitulé *Collection 21*. Co-piloté par la Direction générale de la création artistique et la Direction générale des patrimoines, ce chantier visait à renforcer la visibilité des collections et leur accès, tout en favorisant les collaborations interprofessionnelles. Il a abouti à de nombreuses avancées majeures comme la consolidation du statut des collections des FRAC désormais inscrites au code du patrimoine et protégées par le label, la mise en place du portail numérique des FRAC et la création d'une journée nationale sur la médiation de l'art contemporain. Plusieurs mesures notables en faveur de l'art dans l'espace public comme la circulaire protégeant les œuvres dans l'espace public et la carte interactive de la commande artistique via Atlasmuseum découlent également des réflexions menées dans le cadre de cette première édition.

Au regard des nouveaux enjeux en matière d'acquisition, de diffusion et de conservation des collections publiques d'art contemporain, le ministère de la Culture a souhaité que soit réactivé, sous l'égide de la Direction générale de la création artistique et de la Direction générale des patrimoines et de l'architecture, le chantier *Collection 21*, en l'inscrivant dans le cadre du plan « Mieux produire, Mieux diffuser » qui pose, en réponse à la crise sanitaire puis à la crise économique, les fondements d'un système plus vertueux basé sur les mutualisations et les coopérations.

Afin de renforcer ces collaborations entre institutions du secteur des arts visuels, un nouveau format a donc été imaginé pour ce second volet de *Collection 21* qui s'articule désormais autour de trois journées professionnelles :

- « Mieux diffuser » dont l'objectif vise à améliorer la connaissance des stratégies de diffusion et de médiation des collections publiques d'art contemporain ;
- « Mieux acquérir » dont l'objectif tend à assurer une meilleure articulation des procédures acquissives et des stratégies mises en place pour valoriser la scène française dans les politiques d'acquisition ;
- « Mieux conserver » dont l'objectif est de présenter les enjeux de la conservation des œuvres contemporaines dans le contexte du changement climatique.

Ainsi, *Collection 21* entend réunir les expertises pour aller dans le sens d'une doctrine commune sans pour autant effacer la singularité des institutions qui font la richesse du secteur de la création contemporaine.

# Programme

## Journée professionnelle « Mieux conserver »

### 9h : Accueil

9h30 : Introduction par Jean-François Hebert, directeur général des patrimoines et de l'architecture.

### 10h – 11h15 : Interventions - *Réévaluer les normes de conservation à l'aune de la transition climatique.*

Modération : Pauline Lucet, conservatrice en chef au bureau de l'animation scientifique et des réseaux, Service des musées de France, DGPA et Natacha Provensal, cheffe du pôle des labels et réseaux de diffusion de l'art contemporain, Délégation aux arts visuels, DGCA

- « Prenons le contrôle du climat » – Camilla Schianchi, doctorante CIFRE (CNAM, Avignon Université) et coordinatrice des projets de durabilité, [ICOM France](#).
- Réflexion et révision des plages climatiques de conservation – Jocelyn Perillat-Mercerot, chargé d'études documentaires spécialisé en conservation préventive, département de la conservation préventive, [Centre de recherche et de restauration des musées de France](#).
- Le plan de transition écologique des musées de Reims : un projet partagé – Georges Magnier, directeur, [Musées de Reims](#) en tandem avec Stefano Arnaldi, directeur de la Culture et des Patrimoines, [Ville de Reims](#).

Suivi d'un temps d'échange avec la salle de 15 min.

### 11h15 – 11h30 : Pause

### 11h30 – 13h : Interventions - *Quels principes d'éco-conservation à l'heure du développement durable ?*

Modération : Barbara Dieuzayde, chargée de mission prospective collections contemporaines et patrimoine, Délégation aux arts visuels, DGCA

- Avant de conserver, comment savoir ce que l'on conserve : toutes les problématiques de l'identification des matériaux – Nathalie Balcar, ingénieur d'étude, spécialité chimie appliquée à la conservation du patrimoine moderne et contemporain, filière XXe - Art contemporain, [Centre de recherche et de restauration des musées de France](#).
- Actualités de la recherche en conservation préventive au C2RMF : les nouveaux enjeux autour du développement durable – Maroussia Durantou, scientifique de la conservation, département de la conservation préventive, [Centre de recherche et de restauration des musées de France](#).
- Réutilisation, réemploi, réparation et recyclage dans les chaînes opératoires lors d'un chantier de collection – Vincent Saporito, chef de projet scientifique et culturel et référent développement durable, [Palais des Beaux-Arts de Lille](#).
- L'éco-conditionnement des collections – Allison Arnault, adjointe au délégué à la conservation préventive et à la restauration, [Muséum national d'histoire naturelle - MNHN](#).

Suivi d'un temps d'échange avec la salle de 30 min.

### 13h – 14h30 : Déjeuner libre

### 14h30 – 16h : Discussions croisées – *Des pistes de réflexion pour réaménager les réserves de demain.*

Modération : Estelle Guille des Buttes, adjointe au sous-directeur de la politique des musées, Service des musées de France, DGPA

- Isabelle Colson, ingénieure-conseil, Bureau de l'expertise architecturale, muséographique et technique, Service des musées de France, DGPA en tandem avec un architecte/conseil.
- Les enjeux de la conservation préventive au moment de la conception/du réaménagement des réserves : le rôle du « préventeur » - Claire Bergeaud, experte en conservation préventive et directrice de [Cartel Collection](#).
- Le tri des collections dans le cadre de la création d'une nouvelle réserve/réaménagement des réserves - Véronique Monier, consultante en conservation préventive.

Suivi d'un temps d'échange avec la salle de 30 min.

**16h30 – 17h : Conclusion de la journée**

# Calendrier

« Mieux diffuser »

**Journée professionnelle**

Vendredi 28 mars 2025 de 9h à 17h

« Mieux acquérir »

**Journée professionnelle**

Vendredi 18 avril 2025 de 9h à 17h

« Mieux conserver »

**Journée professionnelle**

Vendredi 16 mai 2025 de 9h à 17h

**MINISTÈRE DE LA CULTURE**

**Salle Molière**

182 rue Saint-Honoré

75001 Paris

**Métro 1 et 7 – Palais Royal – Musée du Louvre**

